



VILLE D'UGINE (SAVOIE) EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 7 AVRIL 2025

Conseillers municipaux : En exercice : 29 Présents : 22 Représentés : 05 Votants : 27 Date de la convocation : Le 1 ^{er} avril 2025 Publication site internet : Le 14 avril 2025	Président de séance : M. Franck LOMBARD Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHI. Etaient représentés : M. Mustapha HADDOU ayant donné pouvoir à M. Simon OUVRIER-BUFFET, Mme Annabelle MOREL ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, Mme Agnès CHEVALLIER-GACHET ayant donné pouvoir à Mme Sophie BIBAL, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Madame Catherine CLAVEL, M. Nathan EXCOFFIER ayant donné pouvoir à Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET. Absentes : Mme Caroline BRULEY et Mme Pauline BRESSE.
--	--

Délibération n°8 – DE.2025-027

Approbation budget supplémentaire 2025 – Budget annexe Cuisine Centrale

Rapporteur : M. Michel CHEVALLIER

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-4 et l'article L2311-5 ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 16 décembre 2024 approuvant le budget primitif de l'exercice 2025,

Vu la délibération du Conseil municipal du 7 avril 2025 approuvant le compte administratif 2024 et procédant à l'affectation des résultats de l'exercice 2024 ;

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 26 mars 2025 ;

Considérant qu'il s'avère nécessaire d'adopter le budget supplémentaire 2025 afin d'opérer la reprise de l'affectation des résultats 2024 et de procéder à des ajustements de crédits budgétaires,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le budget supplémentaire de l'exercice 2025 pour le budget annexe Cuisine Centrale, par chapitre, tel que présenté ci-dessous :

Chap	Libellés	Pour Mémoire BP 2025	RAR + résultats	Montant BS	Nouvel Equilibre
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
011	Charges à caractère général	601 373,00 €	0,00 €	0,00 €	601 373,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	623 782,00 €	0,00 €	0,00 €	623 782,00 €
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €
67	Charges spécifiques	100,00 €	0,00 €	0,00 €	100,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	56 000,00 €	0,00 €	0,00 €	56 000,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	24 658,39 €	0,00 €	24 658,39 €
	Total dépenses de fonctionnement	1 285 255,00 €	24 658,39 €	0,00 €	1 309 913,39 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
013	Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	24 658,39 €	24 658,39 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	1 274 610,00 €	0,00 €	0,00 €	1 274 610,00 €
75	Autres produits de gestion courante	100,00 €	0,00 €	0,00 €	100,00 €
74	Dotations et participations	7 000,00 €	0,00 €	0,00 €	7 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 545,00 €	0,00 €	0,00 €	3 545,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total recettes de fonctionnement	1 285 255,00 €	0,00 €	0,00 €	1 309 913,39 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	49 455,00 €	0,00 €	222 302,55 €	271 757,55 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 545,00 €	0,00 €	0,00 €	3 545,00 €
	Total dépenses d'investissement	56 000,00 €	0,00 €	222 302,55 €	278 302,55 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	56 000,00 €	0,00 €	0,00 €	56 000,00 €
001	Résultat d'investissement reporté	0,00 €	222 302,55 €	0,00 €	222 302,55 €
	Total recettes d'investissement	56 000,00 €	222 302,55 €	0,00 €	278 302,55 €

Secrétaire de séance
Françoise VIGUET-CARRIN
Adjointe au Maire




Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Par Délégation du Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20250407-20250407_DE08-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025
Publication : 14/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif (2 place Verdun – BP 1135 – 38022 GRENOBLE cedex) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. La juridiction administrative peut être saisie par le biais du portail « Télérecours citoyen », accessible sur : www.telerecours.fr